

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 2 (1899)

Heft: 95

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : L'anneau d'argent

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249078>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^{me} année LE PAYS

UN PAPE

(Suite).

Lors de son transfert de Sienne à la Grande Chartreuse près Florence, la foule qui se précipita à sa rencontre, alla jusqu'à baisser par dévotion le lit où il avait passé la nuit. Ceux qui n'y pouvaient atteindre, bâisaient les murailles, le plancher ou les faisaient baisser à des chapelets et à des médailles. Quand le Pape approcha de la Grande Chartreuse qui lui était assignée pour retraite, le gouvernement toscan, par des détachements de cavalerie, fit brutalement refouler la foule. En même temps, tous les abords du monastère, étaient comme d'une ceinture, entourés d'une garde nombreuse. Ici pas plus qu'à Sienne, les cardinaux ne purent obtenir de demeure auprès du Pape — Le séjour qu'il y fit du 1^{er} juin 1798 au 28 mars 1799, ne fut donc pas moins de dix mois. Le Directoire avait eu l'indignité de le dépouiller de ses Etats et de tous ses revenus, sans qu'aucune indemnité pécuniaire, ne fut venue de sa part adoucir l'état d'indigence où il se trouvait réduit. Touchés de sa détresse, nombre d'évêques, de l'Espagne notamment, ordonnèrent dans leurs diocèses des collectes qui produisirent des sommes considérables. De fortes sommes lui vinrent également bientôt de presque tous les points de la chrétienté. Un jour une somme de six mille francs lui fut envoyée avec cette assez singulière adresse : *Une douzaine de chenises.*

Pendant ce temps s'étaient passés dans la Haute Italie de graves événements. Avec Bonaparte parti en Egypte, la victoire avait été au drapeau français. Son successeur à la tête des armées d'Italie était le général Scherer né à Delle, qui déjà aussi y avait été son prédecesseur. Il venait d'essuyer une cruelle défaite sous

les coups réunis des Autrichiens et des Russes de Souvarow. Le Directoire craignant avec raison que le Souverain Pontife ne vint à tomber entre leurs mains victorieuses, prit la soudaine décision de le faire transporter en Sardaigne. L'ordre en était déjà signé par Talleyrand, évêque d'Autun, devenu en ces temps troublés, ministre des affaires étrangères. Mais précisément à ce moment, il se trouvait que sous le double poids de l'âge et du chagrin, le Pape était tombé dangereusement malade. Lui faire donc effectuer par terre et par eau un aussi long trajet, n'était rien moins que l'exposer à une mort certaine. Voilà le motif qui détermina le gouvernement français à le faire conduire à Parme. Ce ne fut quand même pas sans de grandes difficultés que put se faire le voyage. Il s'agissait de traverser le pays même qui était le théâtre des hostilités entre Autrichiens et Français. Il fallait marcher aussi bien la nuit que le jour, et selon le mouvement même des troupes, avancer ou reculer. Par surcroit de malheur, la pluie ne cessait de tomber à torrents. Assez court fut le séjour de Pie VI à Parme. Arrivé tout à la fin mars, sur ordre du Directoire, il quitta déjà cette ville pour Turin vers la mi-avril. Le duc de Parme ne rougit point à cette occasion de le faire escorter jusque là d'une troupe de ses soldats. Il y arrivait dans la nuit du 24 au 25 avril. Mais telle était l'extrême où il se trouvait réduit que durant la route à plusieurs reprises on l'avait cru mort. Force ne lui fut pas moins dès le lendemain même, dans la nuit du 25 au 26 avril, de partir pour Grenoble, lieu désigné de sa retraite provisoire. A très peu de distance de Suze dans le Piémont où on était parvenu, vivait retiré dans un monastère, le pieux et savant cardinal Gerdil qui, avant les événements de la Révolution, avait été l'âme et l'oracle du Sacré-Collège. On lui refusa la consolation de le voir. Ce fut à Suze même, que survint l'ordre que le Souve-

rain Pontife devait être conduit non plus à Grenoble, mais dans la ville forte de Briançon au milieu des Alpes. Mais la marche d'un côté comme d'un autre ne devait pas moins s'organiser à travers le Mont-Cenis. Les neiges et les glaces habituelles en ces régions élevées, rendaient les chemins absolument inaccessibles aux voitures. Les compagnons du Saint Père furent donc transportés avec leurs bagages à dos de mulets. Quant à lui, quatre hommes le portaient en litière. Ce ne fut pas sans de vives appréhensions qu'ils franchirent cette terre de France toute bouillonnante encore du feu volcanique de la Révolution qui avait si profondément bouleversé ce pays. Leur frayeur ne fit encore que grandir quand à la distance d'un quart d'heure de Briançon, ils virent arriver à eux, tambour battant, une troupe de soldats qu'à leur mise débraillée et à leur tournure quelque peu grotesque, on eut pris pour une bande de brigands. C'était cependant une garde d'honneur, que cette ville députait au Saint-Père. A son entrée l'y attendaient les honneurs militaires qui lui furent rendus en grande solennité. Au recueillement qui régnait dans ses rangs, on sentait la foule pénétrée du plus profond respect. Beaucoup ne pouvaient se défendre de larmes d'attendrissement. Ce parfait accueil eut bientôt rassuré Pie VI et sa suite. Un magnifique logement leur avait été réservé au 1^{er} étage chez le commandant de place (de Briançon). C'était un homme doux de caractère et bien élevé. Sa femme qui distinguait une grande piété se rendait chaque matin entendre la messe dans l'appartement du Saint-Père. Souvent dans la journée s'amassait sous ses fenêtres, une multitude innombrable, désireuse de l'apercevoir et de lui manifester ses sympathies et ses respects. Mais le commissaire sous la surveillance de qui il était placé, dans son impunité doublée de grossièreté, ne laissait point de mille façons d'y mettre obstacle. Le Saint-Père ne put pas demeurer

son erreur pendant quelque temps, bien peu, j'espère ! Ah quand donc, quand aurai-je des nouvelles et pourrai-je rejoindre mon bien-aimé mari, revoir ma fillette et ma chère maman ?...

Son cœur se serra, elle courut pleurer dans sa chambre, oubliant complètement Pierre et les illusions dont il vivait.

Encore quelques lourdes journées et enfin ! elle reçut des nouvelles par Arnaudet qui apparut un beau matin, essoufflé, poussièreux mais joyeux.

Mme de Lescure s'élança vers lui, l'accablant de questions sans lui laisser le loisir de répondre.

Oui, les nouvelles étaient bonnes ! Le marquis lui mandait que sa petite armée se reformait ; il venait des hommes, on s'armait, on s'organisait rapidement. Déjà, quelques engagements

heureux paraissaient un présage de victoire. La première grande bataille gagnée, il marcherait en avant, se rapprocherait du Bocage ; les Bleus chassés, repoussés au loin, le général enverrait une chaise de poste chercher sa femme afin qu'elle arrivât sans fatigue et rapidement, en suivant directement la grande route.

Arnaudet lui transmit toutes ces nouvelles de vive voix, car s'il eût été pris par les Bleus, fouillé et trouvé porteur d'une lettre du général, ils l'auraient fusillé sur place !

A mesure qu'il parlait la figure de la jeune femme devenait rayonnante. Et sa fillette ? et sa mère où étaient-elles ? Et de nouvelles questions, anxieuses, précipitées sortaient de ses lèvres tremblantes d'émotion. Heureusement, le vieux Vendéen put répondre à toutes de la manière la plus satisfaisante ; il ajouta même une foule de détails intéressants sur les événements

Feuilleton du Pays du Dimanche 16

L'anneau d'argent

Il regarda par terre pour un moment, et s'en alla tout songeur, Moi je me disais : bon ! voilà une affaire qui va ennuyer Mme la marquise ; mais je me suis bien gardée de rien dire qui puisse lui faire soupçonner que lui, pauvre gars du pays, il fait la cour à la marquise de Lescure, et qu'il a la prétention d'épouser la femme de notre grand général !...

Certes ! s'écria la jeune femme, il faut bien s'en garder ; cela prouve aussi combien je suis adroïtement déguisée et tout à fait en sûreté ici. Il faut donc laisser le pauvre Pierre dans

rer longtemps dans cette ville. Bientôt courut en effet, le bruit que les Russes et les Autrichiens victorieux, s'avancèrent jusqu'à Suze. On ajoutait que Souvarow avait reçu mission de tenter à tout prix de délivrer le Pape. La maladie dont celui-ci était loin encore d'être remis, ne put apporter le moindre délai à l'exécution de l'ordre survenu du Directoire de le faire partir sur le champ, mort ou vif, pour Grenoble. Plusieurs ecclésiastiques de ses compagnons d'exil, le devancèrent néanmoins de quelques jours. Du fait d'être de sa suite, il n'y eut point sur toute la route qu'ils parcoururent, touchants égards de sympathie et de respect qu'ils ne rencontrèrent. A Embrun, à Gap, à Vizille, comme aussi du reste à Grenoble, les dames des principales familles, s'étaient déguisées en servantes, se disputant dans les auberges où ils étaient descendus, l'honneur de leur servir elles-mêmes les repas qu'elles se faisaient une joie de leur fournir gratuitement. A l'annonce que le Pape allait incessamment arriver à Grenoble, plusieurs voitures en furent aussitôt envoyées à sa rencontre. On avait eu l'attention délicate d'y faire monter un excellent médecin et bon chrétien, M. Duchadoz, qui put donner à Pie VI les soins que reclamait son état. La nouvelle de son approche fit accourir au devant de lui, avec une rapidité électrique, jusque des campagnes les plus reculées, une foule immense qui avait tout quitté, travaux et plaisirs, pour venir contempler ses traits et recevoir sa bénédiction.

(A suivre).

G. MARTIN
curé de Pleigne.

Le conflit anglo-transvaalien

Deux faibles républiques, fondées dans le courant de ce siècle par des colons hollandais du Cap, désireux d'échapper à la domination anglaise, attirèrent à cette heure l'attention du monde entier. Nayant aucune communication directe avec la mer, enserrés presque de tous les côtés par les possessions de la Grande-Bretagne, ces deux Etats, comptant, à eux deux, trois à quatre cent mille habitants de race blanche à peine, n'ont pas hésité, dans un fier ultimatum à déclarer la guerre à leur puissante voisine, pour défendre leur indépendance menacée.

Ces deux états minuscules sont ceux du Transvaal ou République Sud-Africaine, et de la République d'Orange.

LE TRANSVAAL

Moins heureuse que sa voisine, la république d'Orange, qui a pu acheter son indépendance grâce aux gisements aurifères que recèle son sol, la république du Transvaal a eu, depuis sa fondation, c'est-à-dire, depuis un demi-siècle, de fréquents dénouements avec l'Angleterre.

de la guerre, sur le général, ses amis et sur la situation du pays.

Le cœur de la marquise débordait de joie. Enfin elle allait bientôt voir cesser son exil ! Elle retrouverait tous les siens et surtout son mari... Oh ! cette cruelle absence n'avait que trop duré ! aussi se jura-t-elle de ne plus jamais, jamais le quitter, quoiqu'il pût advenir.

Arnould prit un peu de repos avant de repartir, et la marquise, à son tour, le chargea de différents messages pour le général, car il n'y avait absolument rien pour écrire chez les pauvres métayers qui ne savaient même pas lire.

Peu après, par une journée délicieuse, tiède

En 1848, après la bataille de Boom-Plaats, elle offrit un asile aux Boers d'Orange fugitifs, et Prétorius, dont l'Angleterre avait mis la tête à prix pour 50 000 francs, en était élu président. La reine Victoria reconnaissait en 1852 l'existence de ce nouvel Etat.

La république naissante avait à lutter contre d'innombrables difficultés. Débarrassée des Anglais, elle avait à repousser les incursions des tribus voisines et à réprimer les révoltes incessantes des indigènes. Pour comble de malheur, des divisions surgissaient entre les Boers, et l'on voyait deux petites républiques rivales, celle d'Utrecht, celle de Lydenburg, se partager les forces de cet Etat nouveau, encore chancelant. En 1860, on parvenait à reformer l'unité brisée, mais les discussions passées avaient laissé des traces profondes, et, en 1876, le Transvaal était si affaibli, qu'il eut beaucoup de peine à repousser le chef zoulou Secouconni.

La Grande-Bretagne, qui n'avait reconnu qu'à regret l'indépendance de ce nouvel Etat, jugea le moment opportun pour intervenir. Sous prétexte de mettre un terme à la guerre d'extermination que se faisaient les Boers du Transvaal et les Zoulous, elle envoya à Prétoria un commissaire qui venait, avec quelques hommes armés, imposer son arbitrage. Le 12 avril 1877, le commissaire proclama de sa propre autorité l'annexion de la république Sud-Africaine. Découragés, n'osant affronter la puissance britannique, les Boers n'osèrent d'abord se révolter contre l'ordre que leur intimait aussi brutalement le commissaire de Sa Majesté et ses trente hommes de police. Mais lorsque, non content de cet abus de pouvoir, l'envoyé britannique émit la prétention de proscrire la langue hollandaise, les Boers se préparèrent à la résistance. Une députation alla à Londres demander le maintien des usages locaux. L'autonomie administrative, le droit d'employer officiellement le hollandais. Elle fut écondeuite. A l'instigation de Krüger et de Joubert, les habitants du Transvaal, oubliant leurs vieilles querelles, prirent les armes. Leur adresse, leur mobilité, leur courage triomphèrent de la tactique anglaise. Quatre combats furent livrés au cours de cette mémorable campagne. Les Boers perdirent une quarantaine d'hommes, les Anglais près d'un millier. Des bataillons avaient été appelsés de la Métropole et des Indes, et le gouverneur du Cap se préparait à écraser avec des forces imposantes la résistance qu'osaient opposer de pauvres fermiers à la puissance de la Grande-Bretagne, lorsqu'il reçut du Cabinet de Saint-James cette brève dépêche :

Nous avons fait tort aux Boers, faites la paix.

La guerre était terminée ; deux traités signés, l'un en 1881, l'autre en 1884. Le premier reconnaissait l'autonomie du Transvaal, mais attribuait une vague souveraineté à l'Angleterre ; le second, dont M. Desjardins a donné l'analyse dans sa lettre à la reine d'Angleterre proclamait l'indépendance absolue de cet Etat qui avait su conquérir sa liberté sur les champs de bataille.

Tout d'abord l'Angleterre laisse le Transvaal jouir en paix de ses succès. La découverte de

et douce, une de ces journées où il semble que rien ne doive se passer au monde de triste ni de méchant, où l'on se sent le cœur et l'âme dilatés de bien-être, au repos et en paix, Mme de Lescure alla s'installer dans un pré où l'on venait de ramasser le foin en petites muloches avant de le botteler.

Elle s'assit sur l'une d'elles, aspirant avec plaisir la bonne odeur de l'herbe fanée. A l'autre extrémité du pré, les vaches paissaient, tranquilles, sous la garde de l'intelligent Rigousteau, le chien aux yeux de braise, luisant sous les longs poils noirs.

(La suite prochainement).

mines d'or qui fit affluer d'Europe des milliers d'ouvriers, excita de nouveau ses convoitises. A la vue des richesses immenses que contenait le sous-sol de cette république depuis si longtemps dédaignée, où des villes florissantes surgissaient comme par enchantement, et que des voies ferrées mettaient en communication avec la colonie portugaise de Lourenço-Marquez, et les colonies anglaises de Natal et du Cap, les ministres de la reine mirent tout en œuvre pour recouvrir la prépondérance perdue. L'appât de l'or avait attiré dans le Transvaal de nombreux mineurs accourus d'Écosse et d'Irlande, d'Allemagne et même de France. Plusieurs de ces étrangers qui, pour la plupart, n'avaient point quitté leur patrie sans esprit de retour, adressèrent au gouvernement britannique des protestations sur les vexations dont ils se prétendaient les victimes.

Le gouvernement du Cap, où dominait alors l'influence de sir Cecil Rhodes, envoya des émissaires pour attirer l'insurrection parmi les *uitlanders* (étrangers). Avec l'assentiment du ministre des Colonies de Sa Majesté, M. Chamberlain, une troupe de 500 volontaires, commandée par le Dr Jameson, envahit subitement le Transvaal en décembre 1895. Jameson espérait entrer sans coup férir dans Johannesburg et entraîner avec lui la population minière, où l'élément anglais dominait. Il subit un échec complet. Arrêté dans sa marche par un corps boer qui avait été mobilisé la veille, il vit tomber le tiers de sa troupe sous les balles des tireurs du Transvaal ; lui-même fait prisonnier, n'échappa à la mort que grâce à l'intervention de l'Angleterre.

Avant d'aborder l'examen des événements actuels, il est utile d'avoir quelques notions géographiques sur ce pays qui a osé braver la puissance britannique.

Aux termes de la Convention de Londres du 27 février 1884, rectifiée par la convention du Cap des 11-20 juin 1888, la république du Transvaal s'étend du 25° au 30° degré de longitude Est de Greenwich et du 20° au 28° degré de latitude Sud sur une superficie de plus de 200 000 kilomètres carrés. Elle est presque entièrement enserrée par les possessions anglaises. Elle est bornée au Nord par les Matabelés que l'Angleterre entend soumettre à sa domination ; à l'Ouest, par des nègres protégés par l'Angleterre et par le Bechuanaland anglais ; au Sud, par la république d'Orange et par la colonie portugaise de Mozambique.

Divisé en 18 districts, l'Etat est gouverné par un président de la République, assisté d'un Conseil exécutif de quatre membres, élu pour cinq ans au suffrage direct et rééligible. Le pouvoir législatif est confié au Volksraad, assemblée nommée pour quatre ans, qui a le pouvoir de sanctionner ou de rejeter les arrêtés pris par le président en dehors des sessions. Jusqu'à ces dernières années étaient seuls éligibles les citoyens appartenant au protestantisme. Cette mesure vexatoire a été abrogée par le président Krüger qui tenait avec raison à ne pas s'aliéner la population irlandaise assez nombreuse dans les 18 districts. Chaque district est administré par un *landdrosten* élu sur une liste de deux candidats présenté par le pouvoir exécutif au suffrage des citoyens. Tout à la fois officier de l'état civil, juge et maire, le *landdrosten* a sous ses ordres les *veldcornet* qui constituent l'état-major de l'armée boer. Tous les citoyens valides font de dix-huit à soixante ans partie de l'armée active qui se divise elle-même en trois bataillons ; de dix-huit à trente-quatre ans, de trente-quatre à cinquante ans, de cinquante à soixante ans.

Au nord du Transvaal se trouvent plusieurs tribus indigènes : Zoulous et Matabelés. Dans la